

The Allianz logo, consisting of the word "Allianz" in a bold, sans-serif font followed by a circular emblem containing three vertical bars of increasing height.

Allianz

ALLIANZ COMMERCIAL

Allianz
Assurfret



Assurer les responsabilités des professionnels du transport

Vous dirigez une entreprise de transport routier de marchandises, vous êtes transporteur-logisticien, commissionnaire de transport. Chaque jour, vous engagez votre responsabilité vis-à-vis de vos clients en transportant, en conditionnant les biens qu'ils vous confient. Vous recherchez une solution adaptée pour assurer l'ensemble de vos responsabilités ?

Allianz vous accompagne au quotidien avec Allianz Assurfret, une solution d'assurance dédiée aux entreprises de transport de marchandises.

Allianz Assurfret vous permet de garantir, si vous le souhaitez, l'ensemble de vos responsabilités de transporteur en un seul contrat.

Assurer exclusivement votre Responsabilité Civile Contractuelle de transporteur ?

Avec Allianz Assurfret, vous choisissez le niveau de garanties adapté à vos besoins.

Garantie « Tous risques »

Vous êtes couvert pour :

- Tous les dommages matériels aux biens transportés.
- Tous les dommages immatériels consécutifs.

Garantie « Événements caractérisés »

Vous êtes couvert seulement pour certains événements précisés au contrat. Ainsi, **en cas d'accident, incendie, événements naturels**, vous êtes couvert pour :

- Tous les dommages matériels aux biens transportés.
- Tous les dommages immatériels consécutifs.

Vous bénéficiez de la même couverture en cas de vol. Mais vous pouvez aussi choisir d'être couvert pour tous les types de vols ou pour seulement certains d'entre eux.



Quel que soit le niveau de garantie choisi, vous bénéficiez d'une couverture systématique pour :

Les « Séjours intermédiaires »

Les marchandises que vous transportez sont garanties lors du transport mais également pendant leur stockage intermédiaire pour une durée de 15 jours.

Les « Retards à la livraison »

Si vous livrez tardivement un client à la suite, par exemple, d'une collision du véhicule, de l'éclatement d'un pneumatique, Allianz Assurfret prend en charge le préjudice subi par votre client au titre de la garantie des dommages immatériels non consécutifs, dans les limites de vos responsabilités légales.

Un contrat ajusté à toutes les spécificités de votre activité de transporteur

Pour répondre parfaitement à l'ensemble de vos besoins, Allianz Assurfret vous propose également les garanties suivantes :

« Déclaration de valeur »

Pour garantir votre responsabilité contractuelle engagée à concurrence de la valeur des biens confiés dans le cadre d'une déclaration de valeur.

« Assurance Ad valorem »

Pour assurer les marchandises en dommages pour le compte de leur propriétaire lorsque celui-ci vous le demande.

Un contrat unique pour toutes vos responsabilités d'entreprise

Allianz Assurfret permet de garantir votre Responsabilité Civile Générale et notamment votre Responsabilité civile exploitation, votre Responsabilité civile professionnelle. Vous bénéficiez également de la garantie Protection Pénale et Recours suite à accident.

Stockage de marchandises

Dans le cadre de vos activités, vous stockez des marchandises pour compte de tiers. Les marchandises peuvent être endommagées suite à un effondrement de rack. Vous effectuez des prestations. Un préposé peut faire une erreur d'étiquetage ou de conditionnement. Lors de la visite de vos entrepôts, un client est blessé.

Dans tous les cas, si votre responsabilité est engagée, vous êtes couvert avec Allianz Assurfret.

Transport de marchandises

Quel que soit le mode de transport, les dommages aux marchandises transportées sont couverts selon l'option choisie⁽¹⁾. Dans le cas de transport terrestre, les dommages aux marchandises transportées sont garantis lorsque se produit un événement tel que le renversement du camion, la rupture d'essieu ou d'attelage, la chute d'arbres sur le chargement. Lors du transport maritime ou fluvial, les dommages aux marchandises transportées sont garantis en cas de naufrage, chavirement, échouement, chute du colis assuré lui-même pendant les opérations maritimes d'embarquement, de transbordement ou de débarquement.

Allianz Assurfret en résumé

Responsabilité civile contractuelle			
En base	Formule	Tous risques	Événements caractérisés
	Événements	Tous	Accident Incendie Événements naturels
			Vol (liste limitative) Tous cas de vol
	Garanties	Domages matériels aux biens Domages immatériels consécutifs	Domages matériels aux biens Domages immatériels consécutifs
	Autres garanties	Séjours intermédiaires Retards à la livraison	
En option	Options	Déclaration de valeur	
		Assurance « Ad valorem »	
	Responsabilité civile générale		
	Garanties	Responsabilité civile exploitation	
		Responsabilité civile professionnelle	Options : Domages aux biens remis • Activité de manutentionnaire • Activité d'entrepositaire-dépositaire • Activité de logistique
			Domages liés à l'activité de commissionnaire agréé en douane
			Domages résultant de transports en citerne
		Protection Pénale et Recours suite à Accident	

Avec des garanties Responsabilité Civile entièrement modulables, Allianz Assurfret s'adapte parfaitement à vos besoins quelle que soit l'étendue de vos activités. Soyez serein !

(1) « Tous risques » ou « Événements caractérisés ».



Entrenez en toute sécurité

Allianz, partenaire privilégié des entreprises

La solidité d'un grand Groupe

Allianz est un acteur majeur de l'assurance et des services financiers dans plus de 70 pays avec une des meilleures solvabilités et notations financières du marché.

N°1 mondial en assurances de biens et de responsabilités, expert en risques industriels, le Groupe Allianz dispose d'une compétence reconnue sur le marché des risques d'entreprises.

Allianz en France

Allianz propose une offre d'assurance complète lui permettant de répondre à l'ensemble des besoins de ses clients.

Allianz dispose de savoir-faire spécifiques en risques d'entreprises et offre à ses clients des solutions pointues en termes de prévention, d'assurances Dommages, Responsabilité Civile, Responsabilités des dirigeants, Individuelle Accidents, Objets d'art et Risques Spéciaux, Flottes Automobiles, Construction ou Transport de marchandises, en France ou à l'export, pour ses clients qui développent une activité à l'étranger.



Plus d'information sur allianz.fr/entreprise

Pour de plus amples renseignements, votre conseiller Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 991.967.200 euros
Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
542 110 291 R.C.S. Nanterre

www.allianz.fr

Document à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique.

